Drummond économique

Bilan du développement durable des entreprises manufacturières

2024

drummondeconomique.ca

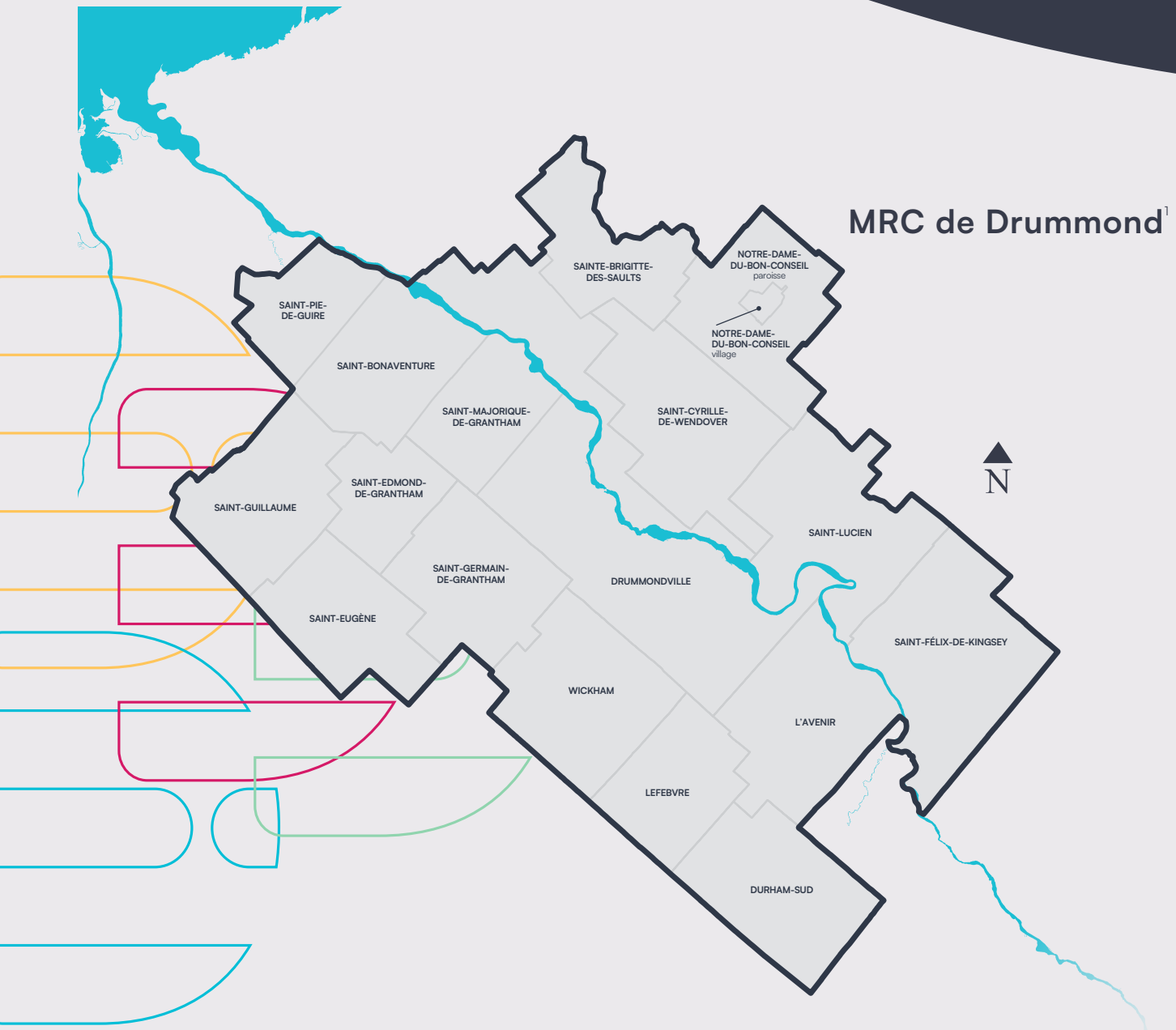

Drummond économique partage des données et perspectives en développement durable en lien avec son mandat d'assurer la disponibilité des données économiques pour le territoire de la MRC de Drummond. Différentes recherches et analyses sont réalisées afin d'identifier des opportunités, d'orienter les stratégies de développement économique et définir les actions à mettre en place pour soutenir la croissance des entreprises la MRC de Drummond. Pour plus d'informations sur les services offerts par Drummond économique, consulter le site Internet au https://www.drummondeconomique.ca/

1 Source : MRC de Drummond

Portrait sur la transition écologique des entreprises manufacturière de la MRC de Drummond

Le développement durable, la transition écologique ou la responsabilité sociale des entreprises, peu importe le terme utilisé, la priorité doit être à l'action chez les manufacturiers du Québec. Qu'il s'agisse d'intégrer des éléments de robotique dans le but d'automatiser des processus, ou de chercher de nouveaux fournisseurs potentiels, la durabilité de nos actions est toujours possible. Chez Drummond économique, nous voulons que le développement durable fasse partie intégrante de la prise de décision dans le domaine manufacturier. Visitons le portrait actuel de la transition écologique des entreprises manufacturières de la MRC de Drummond,[2] en la situant par rapport au niveau d'avancement observé à l'échelle du Québec. Les données ci-dessous proviennent de l'enquête annuelle menée par Drummond économique, basée sur les réponses de 130 entreprises du secteur manufacturier.

2 Source: Drummond économique, Chiffres provenant de l'enquête annuelle effectuée sur le manufacturier, 2024.

L’énergie

La majorité des entreprises de la MRC de Drummond utilisent l’électricité comme principale source d’énergie, avec une part de 75 %. Le gaz naturel constitue la deuxième source d’énergie la plus utilisée, représentant 20 % des entreprises. La transition énergétique visant à réduire la consommation de gaz naturel est d’ailleurs en cours.

Type d’énergie utilisée par les entreprises manufacturières de la MRC de Drummond en 2024[3]

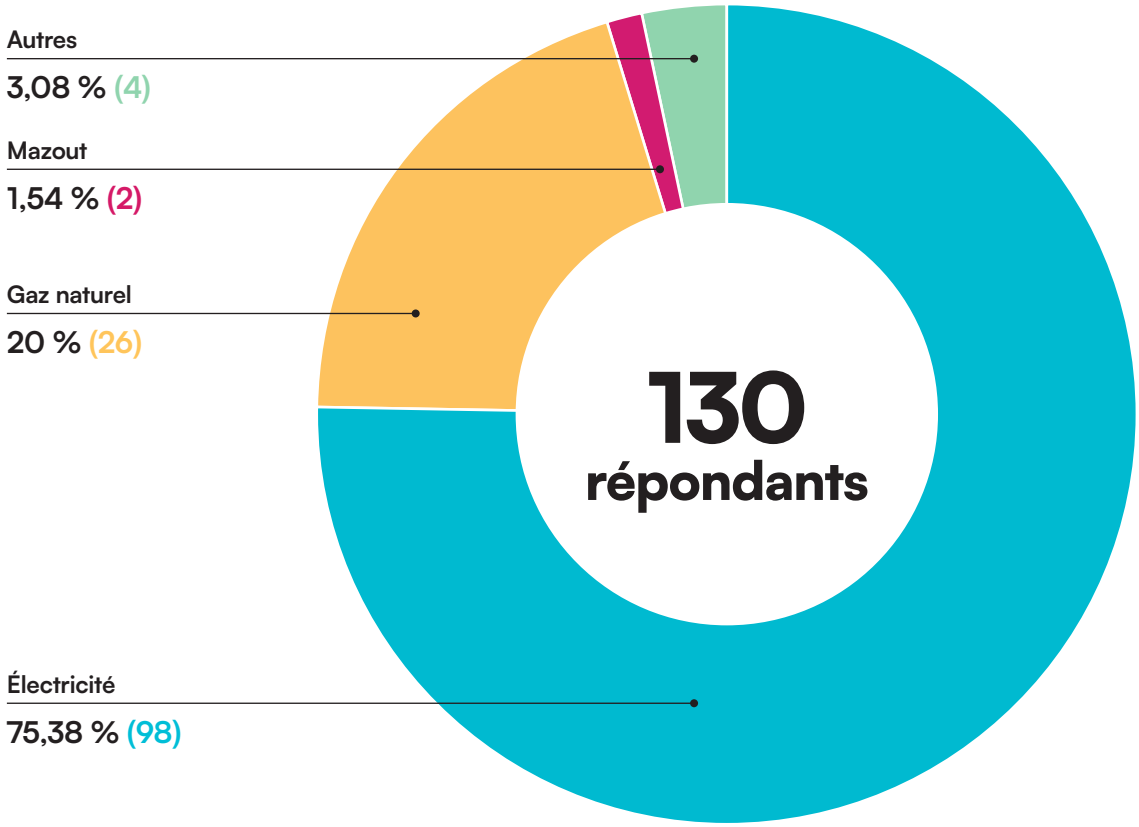

3 Source: Drummond économique, Chiffres provenant de l’enquête annuelle effectuée sur le manufacturier, 2024.

Par ailleurs, 16 % des entreprises ayant répondu au sondage ont indiqué avoir au moins un processus énergivore. Un processus est qualifié d'énergivore lorsque sa consommation nécessaire en énergie représente au moins 10 % de la consommation totale de l'entreprise. Il s'agit ici d'une belle opportunité d'optimisation des processus visant la réduction de la consommation énergétique d'une machine ou d'un processus.

Processus énergivores[4]

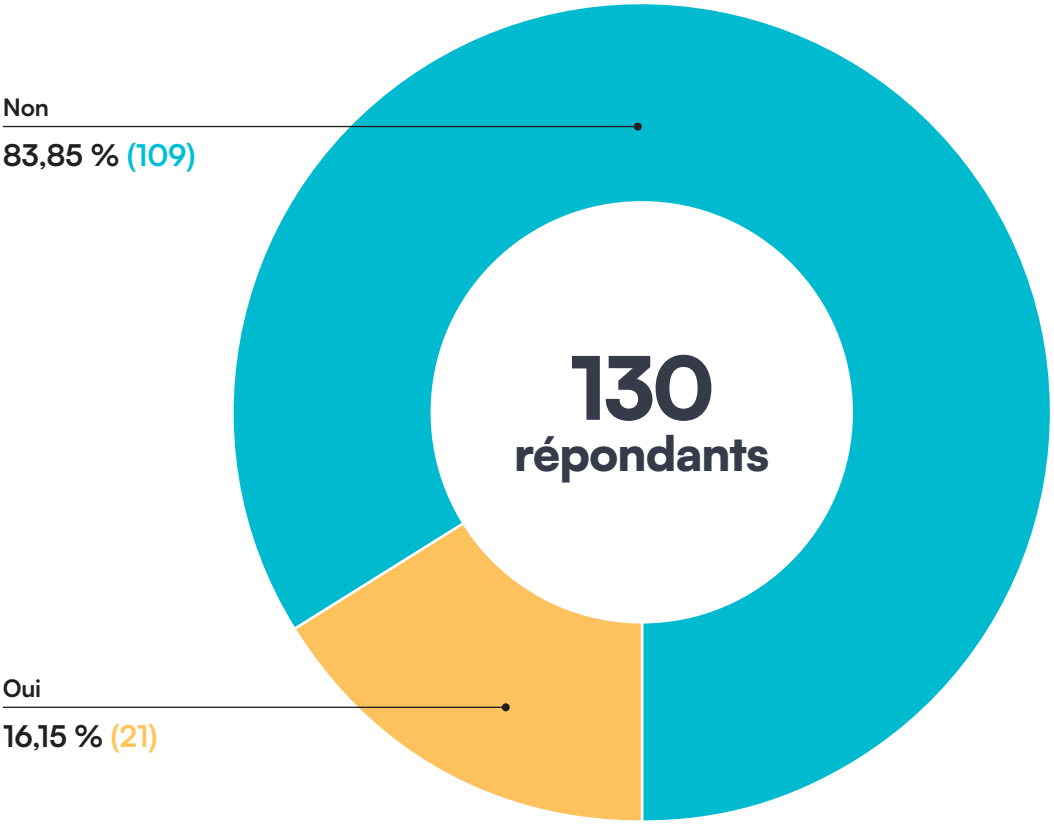

D'un point de vue provincial, le secteur manufacturier est un important consommateur d'électricité au Québec. Lorsqu'un secteur prédomine ainsi, des enjeux tels que la gestion de pointe et l'augmentation des coûts de l'électricité peuvent devenir une réalité. C'est pourquoi adopter une démarche de sobriété énergétique est primordial.

4 Source: Drummond économique, Chiffres provenant de l'enquête annuelle effectuée sur le manufacturier, 2024.

La gestion des matières résiduelles

L'économie circulaire est un principe qui vise à réduire l'enfouissement en donnant plus de valeur à nos résidus et autres composantes inutilisés en les réintroduisant dans notre cycle de production. Le taux de circularité de l'économie est utilisé pour mesurer la proportion de ressources réintroduite dans la boucle de production par rapport aux ressources totales utilisées. Au Québec, ce taux s'élève à 3,5 %, tandis qu'au niveau planétaire, cette valeur monte à 6,9 %[5]. Ce faible taux de circularité peut s'expliquer par plusieurs enjeux, notamment des coûts élevés d'enfouissement, des difficultés à gérer les matières en fin de vie, ainsi que des frais d'approvisionnement plus élevés. Voici un portrait de la gestion des matières résiduelles des entreprises de la MRC de Drummond.

- 86 % des entreprises ont identifié au moins un résidu difficile à gérer en fin de vie. L'introduction de l'économie circulaire ou de l'écologie industrielle dans ces entreprises permettrait de réduire significativement cette valeur.

Résidus présentant les plus grandes difficultés de gestion[6]

Veuillez noter que le total n'atteint pas exactement 100 %, car les données ont été arrondies au centième près.

5 Recyc-Québec : L'économie circulaire, une priorité. https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/économiecirculaire

6 Source: Drummond économique, Chiffres provenant de l'enquête annuelle effectuée sur le manufacturier, 2024.

7 Noter que ce ne sont pas toutes les entreprises qui ont répondu aux résidus présentant les plus grandes difficultés de gestion.

- Également, 27 % des entreprises affirment que leur coût annuel en gestion des matières résiduelles est au-dessus de 10 000 $. Dans la plupart des cas, ces montants correspondent uniquement aux frais de levée et d'enfouissement. La gestion de ces matières incluant le transport, l'entreposage et le temps consacré à leur traitement révèle généralement un coût réel de gestion des matières résiduelles nettement plus élevé.

Coût de gestion des matières résiduelles des entreprises manufacturières de la MRC de Drummond en 2024[8]

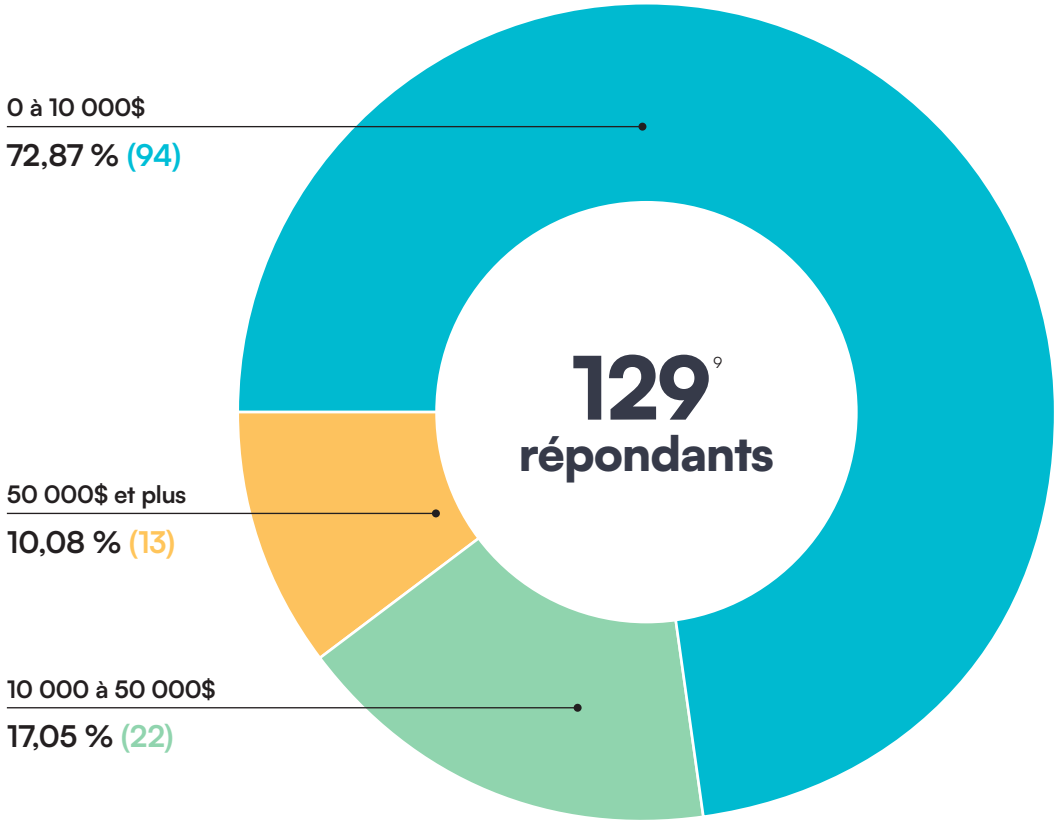

8 Source : Drummond économique, Chiffres provenant de l'enquête annuelle effectuée sur le manufacturier, 2024.
9 Noter que ce ne sont pas toutes les entreprises qui ont répondu au coût de gestion des matières résiduelles.

Expertise en développement durable en entreprise

La responsabilité environnementale revient à chaque individu, chaque action compte. Cependant, la réalité en entreprise est bien différente. Entre la compétitivité, la productivité, la gestion de l'inventaire et les ressources humaines, les défis sont nombreux. C'est pourquoi la présence d'une ressource dédiée, à temps plein ou à temps partiel, aux enjeux liés au développement durable constitue un facteur de succès pour la mise en œuvre d'initiatives visant la transition écologique de l'entreprise.

Comme démontré par le baromètre de la transition écologique mené par Québec Net Positif, les entreprises qui comptent sur une expertise interne ou externe pour traiter les enjeux de développement durable présentent un indice de transition de 58,2 comparativement à celles qui n'en ont pas, qui affichent, quant à elles, un indice de 25[10].

Dans les entreprises de la MRC de Drummond, cette expertise est sous exploitée, en effet, 58 % des entreprises ayant répondu n'ont aucune ressource ou moyen de gérer les enjeux et de saisir les opportunités en développement durable.

Type de gestion des enjeux en développement durable dans les entreprises manufacturières de la MRC de Drummond en 2024[11]

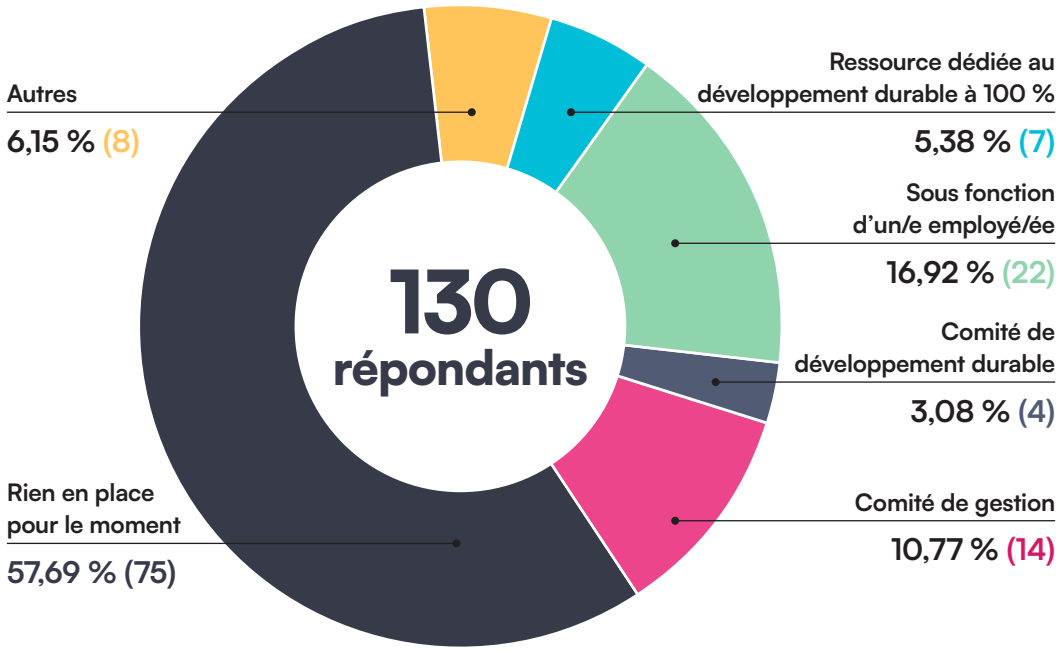

Veuillez noter que le total n'atteint pas exactement 100 %, car les données ont été arrondies au dixième près.

10 Québec Net Positif : Baromètre de la transition écologique des entreprises : https://www.quebecnetpositif.ca/barometre-transition-entreprises-2023

11 Source: Drummond économique, Chiffres provenant de l'enquête annuelle effectuée sur le manufacturier, 2024.

Rapport sur l'enquête sur l'utilisation du plastique dans la MRC de Drummond

Drummond économique a réalisé, en 2024-2025, une enquête sur l'utilisation du plastique sur le territoire de la MRC de Drummond[12]. Les objectifs de ce projet étaient de caractériser les matières plastiques entrantes et sortantes dans les entreprises manufacturières et d'identifier les opportunités de maillage entre entreprises (valoriser les résidus des uns en ressources des autres, mots clés : économie circulaire, écologie industrielle et maillage intelligent).

Cette enquête a permis de maximiser le développement économique durable auprès de 32 entreprises manufacturières. Au total, 17 maillages ont été réalisés à ce jour. L'enquête a également révélé que 56 % des plastiques achetés proviennent de l'extérieur du Québec, ce qui s'inscrit comme une opportunité de développer le marché local[13]. Ce projet a mis en lumière l'intérêt des entreprises manufacturières à collaborer entre elles afin de développer l'approvisionnement durable ainsi que la valorisation de leurs déchets. Il s'agit d'une initiative qui permettra de réduire la quantité de plastique réintroduite dans la chaîne de production qui aurait autrement été destinée à l'enfouissement.

Données et retombées de l'enquête

32 entreprises

17 maillages réalisés à ce jour

56% des plastiques achetés proviennent de l'extérieur du Québec

12 Source : Drummond économique : collecte de données visant la résilience des chaînes d'approvisionnement de la MRC de Drummond, avril 2025
13 Source : Drummond économique : collecte de données visant la résilience des chaînes d'approvisionnement de la MRC de Drummond, avril 2025

Conclusion

En entreprise, les actions en développement durable permettent de réduire la quantité de déchets produits et enfouis, de renforcer l'approvisionnement et d'accéder à de nouveaux marchés internationaux ou auprès des grands donneurs d'ordre. En matière de développement économique durable, la responsabilité environnementale, les impacts sociaux et la gestion des enjeux internes jouent un rôle crucial pour l'avenir de l'entreprise. Ces trois éléments essentiels, à savoir l'environnement, la société et la gouvernance, constituent les critères ESG.

Les expertises en diagnostics ESG et carbone, ainsi que l'accompagnement personnalisé pour intégrer l'économie circulaire dans les modèles d'affaires des entreprises, sont essentiels à notre compétence en développement durable. En 2024, 40 entreprises ont intégré des actions à impact dans leurs processus quotidiens grâce au soutien et à l'expertise de Drummond économique. Poursuivons cette trajectoire en vue de 2025.